



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 24 AVRIL 2023

Présents : M Sénécal – M Le Nagard
Assiste : Mme Escroignard (Comité)
Excusés : Mme Bastos , Mme Gontarczyk (Présidente) – M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

La commission demande aux clubs de bien vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIER DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 20 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U9 du 22 avril. Pris note du forfait de vos 2 équipes U9 en cas de changement de lieu.

ARNOUVILLE F.A.S : Mail du 22 04 23

Pris note de de votre réclamation concernant l'absence du club recevant (FONTENAY). La commission ne peut en aucun cas prévenir les clubs des fermetures de terrain si elle n'a pas été prévenue dans les délais.

Pris note de votre engagement de 2 équipes U9 pour la 3ème phase.

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 18 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre du plateau U8 du 22 04 23 à GOUSSAINVILLE

BEZONS U.S.OM : Mail du 21 04 23

Pris note du forfait de vos équipes sur le centre de GARGES le 22 04 23. Forfait non avisé, parvenu après le délai réglementaire.

BOUFFEMONT A.C.F : Mail du 21 04 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe U8 sur le centre de GROSLAY.

COURDIMANCHE A.S : Mail du 18 04 23

Merci d'enregistrer vos documents dans FAL. La commission ne les prend plus en compte.

CHARS A.S : Mail du 21 04 23.

Pris note du forfait d'une équipe U9 sur le centre de MENU COURT le 22 04 23.

Ent BEAUMONT/MOURS : Mail du 19 04 23

Pris note de l'impossibilité de recevoir le plateau U9 le 22 04 23.

ENT SANNOIS ST GRATIEN : Mail du 20 04 23

Pris note de l'engagement de 3 équipes U9 pour la 3ème phase.

Pris note de votre courrier concernant la feuille de centre N°4 sur plateau U8/U9 du 25 03 23.

Pris note de votre courrier concernant l'annulation du plateau du 22 04 23 à ARGENTEUIL RC. Merci de bien vouloir vérifier dans FOOTCLUB les changements de dernière minute.

FONTENAY FC : Mail du 24 04 23

Pris note de votre courrier concernant vos installations impraticables le 22 04 23. Merci de bien vouloir prévenir les clubs même au dernier moment pour éviter des trajets inutiles.

FOSES F.U : Mail du 19 04 23

Pris note de votre courrier concernant l'engagement de 2 équipes U9 pour la 3ème phase. Cette dernière débutera après les vacances scolaires comme prévu au calendrier.

ROISSY U.S : Mail du 22 04 23

Pris note de l'impraticabilité de vos terrains pour le plateau du 22 04 23.

GROSLAY F.C : Mail du 18 04 23

Pris note de la confirmation de l'engagement d'une équipe U9 pour la 3ème phase.

HERBLAY ES : Mail du 22 04 23

Pris note de votre courrier concernant FAL. C'est bien au club recevant d'enregistrer les documents dans FAL. Si le club visiteur n'a pas de feuille de présence, il devra les enregistrer lui-même dans FAL.

Après vérification, il n'y a aucune feuille de présence déposée dans FAL, suite au 1^{er} appel du 17 04 23



MARLY LA VILLE E.S : Mail du 21 04 23

Pris note du forfait avisé d'1 équipe sur 4 sur centre à VILLIERS LE BEL le 22 04 23.

R.C ARGENTEUIL : Mail du 22 04 23

Merci d'enregistrer vos documents dans FAL. La commission ne les prend plus en compte.

ROISSY U.S : Mail du 22 04 23

Pris note de votre réclamation concernant les 2 centres qui n'ont pas été en mesure de vous recevoir en raison de l'impraticabilité de leurs terrains. Les clubs recevant ayant décidé d'annuler ces plateaux par sécurité.

SARCELLES A.A.S : Mail du 20 04 23

Pris note de votre impossibilité à recevoir le plateau U9 le 22 04 23.

Pris note du forfait de vos équipes en cas de changement de lieu.

Pris note de l'engagement de 2 équipe U9 pour la 3ème phase.

LE THILLAY VAUD H. : Mail du 21 04 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe U8 sur le plateau du 22 04 23 à GOUSSAINVILLE.

VEXIN A.S : Mail du 21 04 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe sur le plateau U8 du 22 04 23 à BEAUCHAMP et de votre équipe U9 sur le plateau à CERGY PONTOISE.

VILLIERS LE BEL : Mail du 19 04 23

Pris note de votre indisponibilité de jouer le tour de coupe U12 prévu le 29 04 23. La commission attend la décision du CACAC du 27 04 23.

VILLIERS LE BEL : Mail du 18 04 23

Pris note de l'impossibilité d'utiliser la FMI par les éducateurs de GONESSE RC sur les rencontres U10/U11 du 22 04 23

RAPPEL

PLATEAUX AVRIL – MAI & JUIN

En raison de diverses modifications possibles (clubs ne pouvant plus recevoir de centres, forfait avisé...etc) de dernière minute, la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux.

La commission rappelle également que chaque club doit arriver sur le centre du plateau avec sa feuille de présence dûment complétée et la remettre au responsable du centre qui doit les déposer dans FAL au plus tard le dimanche soir, sous peine de sanctions.

La commission constate trop peu de feuilles de présence déposées dans FAL

CRITERIUM

La commission rappelle à tous les clubs que la FMI est obligatoire sur toutes les rencontres de critérium départemental Avenir, U10/U11 & U12/U13.

Les FMI doivent impérativement être préparées et transférées la veille du match. Chaque éducateur doit avoir connaissance de ses identifiants et mot de passe pour se connecter à la FMI le jour des rencontres de critérium, sous peine de sanction

La commission constate que trop de FMI ne peuvent être établies du fait de l'absence des identifiants et mot de passe du club adverse ou non présentation de tablette le jour du match.



PLATEAU U9 – 3^{ème} Phase

Comme annoncé lors de la réunion de début de saison, le dernier plateau U9 du 13 Mai se jouera à 8.

Pour cette 3^{ème} phase, il n'y aura pas de plateau U9 en foot à 5.

A la suite des différentes confirmations reçues, vous trouverez dans le tableau ci-dessous le nombre d'équipes U9 engagées pour chaque club.

N° Affiliation	CLUBS	U9 Foot à 8 joueurs	Confirmation des clubs
540630	ADAMOIS O.	2	X
551444	ARGENTEUIL F.C.	2	
590534	ARGENTEUIL RC	3	
522689	ARNOUVILLE FAS	2	
510501	AUVERS ENNERY FC	1	X
500611	BEAUCHAMP AS	2	
529169	BELLOY ST MARTIN ASC	2	X
530279	BEZONS USO	2	
518657	ENTENTE BOISSY CHARS	1	
526262	BOUFFEMONT ACF	1	
524664	BRUYERES BERNES USM	2	X
551988	CERGY PONTOISE FC	3	
554313	CHAMPAGNE SFC	2	
590322	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	1	
500575	CORMEILLAIS ACS	2	
549307	COSMO TAVERNY	2	
545913	COURDIMANCHE AS	2	
549561	DEUIL ENGHEN FC	2	X
513926	DOMONT FC	1	
519039	EAUBONNE C.SM	2	X
528672	ECOUEEN FC	1	X
581840	ENTENTE BEAUMONT MOURS	1	X
580487	ENTENTE MMB	2	X
517328	ENTENTE SSG	3	
511000	ERAGNY AS	2	X
560130	ERMONT ACF	3	X
551390	ERMONT AMS	1	
500712	EZANVILLE US	1	X
527726	FONTENAY FC	1	X
542402	FOSSES F. U.	2	X
500578	FRANCONVILLE FC	1	
515375	FRETTOISE ES	1	
522695	GARGES FCM	2	X
510506	GONESSE RC	2	
581364	GOUSSAINVILLE FC	2	
523266	GROSLAY FC	1	X
525937	GAFEPB	1	
561058	HERBLAY ES	3	
533517	JOUY LE MOUTIER FC	2	X
500686	MAGNY FC	2	
519616	MARLY ES	2	X
527755	MENUCOURT AS	3	X
561118	MONTIGNY FC	3	X
517377	MONTMAGNY FC	2	
546116	MONTMORENCY FC	2	
522868	MONTSOULT BAILLET US	1	
531088	NEUVILLE S/OISE AS	1	
519844	OSNY FC	2	X
530273	PARMAIN AC	1	
550638	PERSAN US	1	
560812	PIERRELAYE FC	1	
550783	PONTOISIENNE JS	2	
518652	PRESLES USL	0	X
520871	PUISEUX LOUVRES 95 FC	1	
511509	ROISSY EN FRANCE US	2	X
500695	SARCELLES AAS	2	X
509431	SOISY AM FC	3	
527269	ST BRICE FC	2	
549968	ST LEU 95 FC	2	X
518488	ST OUEN L'AUMONE AS	2	X
507986	ST PRIX ES	2	X
500565	SURVILLIERS AVENIR	1	
519763	THILLAY ESM	1	
519260	VALLEE DU SAUSSER E.S.	1	
538505	VAUREAL FCM	1	
524020	VEMARS ST WITZ FC	1	
563529	VEXIN AS	1	
500681	VIARMES ASNIERES OL	2	X
550582	VILLIERS LE BEL FC	2	
	Total	118	



RESULTATS DU 4^{ème} TOUR COUPE U12 du 1^{er} AVRIL 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la Finale qui aura lieu le Lundi 8 Mai 2023

Centre n° 1	SARCELLES AAS
Centre n° 2	En Attente de Résultat
Centre n° 3	ARGENTEUIL RC
Centre n° 4	CERGY PONTOISE FC

FINALES CHALLENGES U10 & U11 SAMEDI 22 AVRIL 2023

Les finales des Challenges U10 – U11 & U11F ont eu lieu Samedi 22 Avril 2023 sur les installations de ST BRICE FC – Stade Léon Graffin – Rue du Stade. Le district remercie le club de St BRICE et la municipalité pour le prêt des installations, la CDA pour les arbitres foot animation mis à disposition ainsi que la commission foot animation. Malgré la pluie omniprésente une partie de la journée la compétition a pu se dérouler de façon satisfaisante.

CHALLENGE U10G

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	1er poule A ENTENTE SSG 537	1er poule B RC ARGENTEUIL 541	1 - 1	1 RC ARGENTEUIL 2 ENTENT SSG
2	2e poule A SARCELLES AAS 680	2e poule B ARGENTEUIL FC 481	1 - 0	3 SARCELLES AAS 4 ARGENTEUIL FC
3	3e poule A CERGY-PONT. FC 566	3e poule B ECOUEEN FC 400	0 - 0	5 CERGY-PONT. FC 6 ECOUEEN FC
4	4e poule A ST BRICE FC 537	4e poule B ST LEU FC 373	1 - 0	7 ST BRICE FC 8 ST LEU FC



CHALLENGE U11G

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	1er poule A SARCELLES AAS 810	1er poule B ST BRICE FC 797	1 - 0	1 SARCELLES AAS 2 ST BRICE FC
2	2e poule A CERGY-PONT.FC 776	2e poule B ENTENTE SSG 789	0 - 0	3 ENTENTE SSG 4 CERGY-PONT. FC
3	3e poule A ECOUEEN FC 569	3e poule B VAURÉAL FCM 720	2 - 3	5 VAURÉAL FCM 6 ECOUEEN FC
4	4e poule A BEZONS USO 564	4e poule B VILLIERS FC 673	0 - 0	7 VILLIERS FC 8 BEZONS USO

CHALLENGE U11F

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	1er poule A SARCELLES AAS 306	1er poule B CERGY-PONT. FC 177	2 - 0	1 SARCELLES AAS 2 CERGY-PONT. FC
2	2e poule A SOISY AM FC 279	2e poule B ST BRICE FC 129	0 - 0	3 SOISY AM FC 4 ST BRICE FC
3	3e poule A ERMONT AS 218	3e poule B FRANCONVILLE FC 119	2 - 0	5 ERMONT AS 6 FRANCONVILLE FC
4	4e poule A ENTENTE SSG 149	4e poule B ST OUEN AS 117	1 - 1	7 ENTENTE SSG 8 ST OUEN AS



1^{er} APPEL DE FEUILLES PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 du 01 04 23

BEZONS USO : 1er appel feuille de centre récapitulative n° 4 – Plateau U6U7 du 01 04 23 à BEZONS

BOUFFEMONT A.C.F : 1er appel feuille de centre récapitulative et de présence des clubs BOUFFEMONT A.C.F, AS CHAUMONTEL LUZ et BRUYERES BERNES USM sur centre n° 5 – Plateau U6/U7 du 01 04 23 à BOUFFEMONT.

CORMEILLAIS A.C.S : 1er appel feuille centre récapitulative et de présence des clubs CERGY-PONTOISE FC et CORMEILLAIS A.C.S sur centre n° 7– Plateau U6/U7 du 01 04 23 à CORMEILLAIS.

GOUSSAINVILLE F.C : 1er appel feuille de centre récapitulative et de présence des clubs FC VILLIERS LE BEL, SURVILLIERS AVENIR et GOUSSAINVILLE FC sur centre n°12 – Plateau U6/U7 du 01 04 23 à GOUSSAINVILLE.

GROSLAY F.C : 1er appel feuille de centre récapitulative et de présence des clubs GROSLAY FC et ECOUEN sur centre n° 13 – Plateau U6/U7 du 01 04 23 à GROSLAY.

MONTMORENCY F.C : 1er appel feuille de présence centre n° 16 – Plateau U6U7 du 01 04 23 à MONTIGNY.

PUISEUX LOUVRES FC : 1er appel feuille de centre récapitulative n° 20– Plateau U6U7 du 01 04 23 à PUISEUX LOUVRES.

ERMONT AMS : 1er appel feuille de présence n° 21– Plateau U6U7 du 01 04 23 à SANNOIS St GRATIEN.

SANNOIS St GRATIEN : 1er appel feuille de centre récapitulative n° 21– Plateau U6U7 du 01 04 23 à SANNOIS St GRATIEN.

FRETTOISE ES : 1er appel feuille de présence n° 23– Plateau U6U7 du 01 04 23 à St LEU.

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAU

PLATEAU U8/U9 NIVEAU 1 du 25 03 23

ENTENTE SSG : 2ieme appel feuille de plateau récapitulative du centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 25 03 23 à ENTENTE SSG

PLATEAU U8 NIVEAU 2 du 25 03 23

BOUFFEMONT ACF : 2ème appel feuille de plateau récapitulation et feuilles de présence des clubs de BOUFFEMONT ACF & ARNOUVILLE FAS sur centre n° 2 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à BOUFFEMONT ACF

CORMEILLAIS ACS : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à BRUYERES BERNES USM

VEXIN AS : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 5 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à HERBLAY ES

COURDIMANCHE AS : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à NEUVILLE AS



PIERRELAYE FC : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à NEUVILLE AS

CHAMPAGNE SFC : 2ème appel feuille de plateau récapitulative du centre n° 12 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à CHAMPAGNE SFC

VAUREAL FCM : 2ème appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de VAUREAL FCM – CERGY PONTOISE FC & ENTENTE MMB sur centre n° 16 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à VAUREAL FCM

CERGY PONTOISE FC : 2ème appel feuille de présence de vos équipes du centre n° 16 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à VAUREAL FCM

ENTENTE MMB : 2ème appel feuille de présence de vos équipes du centre n° 16 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à VAUREAL FCM

PLATEAU U9 NIVEAU 2 du 25 03 23

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : 2ème appel feuille de plateau récapitulative et de présence des clubs de CHAUMONTEL LUZARCHES AS - PUISEUX LOUVRES FC & ROISSY US sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

PUISEUX LOUVRES FC : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

ROISSY US : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

SOISY AM FC : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à ERMONT ACF

HERBLAY ES : 2ème appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 7 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CORMEILLAIS ACS

CORMEILLAIS ACS : 2ème appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & HERBLAY ES sur centre n° 7 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CORMEILLAIS ACS

COSMO TAVERNY : 2ème appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de COSMO TAVERNY – DEUL ENGHIEU FC & JOUY FC sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à COSMO TAVERNY

OSNY FC : 2ème appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de OSNY FC – ENTENTE BOISSY CHARS – MAGNY FC & NEUVILLE AS sur centre n° 13 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à OSNY FC

ARGENTEUIL RC : 2ème appel feuille de présence vos équipes sur centre n° 15 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à ST PRIX ES



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

CERGY-PONTOISE FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25603818 & 25603589 du 15 04 23 – critérium Avenir U10/U11 contre COSMO TAVERNY 1 & 2

FONTENAY FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25593609 & 25593675 du 15 04 23 – critérium U10/U11 – série 3 contre MONTIGNY FC 1 & 2

RC ARGENTEUIL : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25594068 & 25594113 du 15 04 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre CERGY-PONTOISE FC 3 & 4

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25594070 – 25594115 - 25594160 & 25594205 du 15 04 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre OSNY FC 3 – 4 – 5 & 6

SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25594114 du 15 04 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre GOUSSAINVILLE FC 6

EAUBONNE CSM : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25595275 & 25595365 du 15 04 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre GONESSE RC 2 & 4

GONESSE RC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25595493 & 25595583 du 15 04 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre VILLIERS LE BEL FC 5 & 7

CRITERIUM U12 / U13

ENTENTE MMB : 1^{er} appel de feuille de match n° 255941789 du 15 04 23 – critérium U12/U13 – série 3 contre EAUBONNE CSM 2

GOUSSAINVILLE FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25591979 du 15 04 23 – critérium U12/U13 – série 3 contre PERSAN US 1

CERGY-PONTOISE FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25592125 – 25592191 - 25592257 & 25592676 du 15 04 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre MONTIGNY FC 1 – 2 – 3 & 4

ST LEU FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25602679 du 15 04 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre FOSSES FU 4

PUISEUX-LOUVRES FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25592805 du 15 04 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre BEZONS USO 5

MATCHS REMIS au 27-05-23

CRITERIUM AVENIR U12

Match n° 25603113 : BEZOS USO 12 contre ENTENTE SSG 12

Match n° 25603138 : COSMO-TAVERNY 12 contre GARGES FCM 12



AMENDES

PLATEAU U8/U9 NIVEAU 1 du 11 03 23

MONTMORENCY FC : Amende après 2^{ème} appel feuille de plateau du centre n° 2 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11 03 23 à MONTMORENCY FC

Amende : 30€

ERMONT ACF : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 2 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11 03 23 à MONTMORENCY FC

Amende : 30€

CERGY PONTOISE FC : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11 03 23 à SARCELLES AAS

Amende : 30€

PLATEAU U8 NIVEAU 2 du 11 03 23

VEXIN AS : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 3 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à AUVERS ENNERY FC

Amende : 30€

COURDIMANCHE AS : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 7 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à ENTENTE MMB

Amende : 30€

CORMEILLAIS ACS : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 10 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à FRETTOISE ES

Amende : 30€

FOSSÉS UF : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 15 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 au THILLAY ESM

Amende : 30€

PLATEAU U9 NIVEAU 2 du 11 03 23

MONTMORENCY FC : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 MONTIGNY FC

Amende : 30€

BEZONS USO : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 3 sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 FRANCONVILLE FC

Amende : 30€

CORMEILLAIS ACS : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 FRANCONVILLE FC

Amende : 30€

ENTENTE MMB : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 10 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 JOUY FC

Amende : 30€



PERSAN US : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 16 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 à VIARMES ASNIERES OL **30€**
Amende : 30€

PLATEAU U6/U7 du 18 03 23

CORMEILLAIS ACS : Amende après 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & CERGY PONTOISE FC sur centre n° 6 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à CORMEILLAIS ACS
Amende : 30€

CERGY PONTOISE FC : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 – 4 & 5 sur centre n° 6 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à CORMEILLAIS ACS
Amende : 30€

MAGNY FC : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 7 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 au COSMO TAVERNY
Amende : 30€

ERMONT AMS : Amende après 2^{ème} appel feuille de plateau et feuille de présence du club d'ERMONT AMS – sur centre n° 12 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ERMONT AMS
Amende : 30€

PIERRELAYE FC : Amende après 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 23 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ST LEU FC
Amende : 30€

JOUY LE MOUTIER FC : forfait non avisé de votre club sur centre n° 18 – plateau U6/7 du 01/04/ 23 à NEUVILLE S/O
Amende : 50€

CRITERIUM U10 / U11

THILLAY ESM 2 : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe U10/U11 sur match n° 25591169 du 22-04-23 contre Ent. Beaumont-Mours 2.
Amende : 15€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale de la Coupe U12 le Lundi 8 Mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le Samedi 10 Juin 2023 (lieu à déterminer)

**PROCHAINE RÉUNION MARDI 2 MAI 2023
À PARTIR DE 18H00**